

AUX NAO 2024, L'UNSa Aérien SAGPC A TRAVAILLÉ POUR VOUS...



Chères et Chers collègues,

L'UNSa Aérien SAGPC tient à formuler ses remerciements à tous les collègues qui ont participé de près et de loin à l'élaboration des revendications du personnel pour les NAO 2024. Disons nous **Bienvenue!**



S'il est vrai que la direction ressort fière des mesures issues de ces Négociations, vos représentants l'UNSa Aérien SAGPC vous informent que ces avancées sont avant tout, le fruit de leur travail de fond et de forme.

Des négociations acrobatiques et fructueuses...

Pour l'UNSa Aérien SAGPC, il a fallu **30 heures** de réunions pour convaincre la direction sur vos besoins, vos attentes, vos souhaits pour qu'elle abandonne ses propositions initiales et réponde à vos aspirations.

Par exemple, la direction avait prévu une Prime de Partage de la Valeur (PPV) de seulement 1.000€. Vos représentants l'UNSa Aérien SAGPC ont rigoureusement argumenté pour obtenir les 3.000€ qui seront versés aux salariés ayant une ancienneté supérieure à 4 ans.

Concernant les augmentations salariales réelles, les avancées sur l'intégration (dans les salaires) de la prime de 128,50€ et le complément de 15€ pour le personnel administratif sont également des mesures défendues fermement par l'UNSa Aérien SAGPC face à une direction qui était, au départ, peu ouverte au dialogue.

Des propositions concrètes et ambitieuses...

Dès le début des négociations, l'UNSa Aérien SAGPC a porté des revendications claires et adaptées à vos besoins, telles que :

- * Une PPV équitable et à hauteur de 6.000 €,
- * Une revalorisation des majorations pour les week-ends et le travail de nuit,
- * Une augmentation générale des salaires qui répond aux assauts de l'inflation,
- * Une prime de performance transparente et motivante,
- * Une gestion plus souple et accessible du Compte Épargne Temps (CET).



Notre victoire est collective...

La réussite des négociations et la signature d'un accord sont le fruit de vos propositions, de vos revendications et de votre soutien massif apporté à vos représentants UNSa Aérien SAGPC.

Une impression de Président converti en délégué syndical...

L'UNSa Aérien SAGPC remercie le Président de la SAGPC qui semble s'attribuer les mérites des NAO. Cependant, vos représentants syndicaux tiennent à signaler, que les propositions initiales de la direction étant bien en dessous de vos vœux. Ce sont vos remarques que nous avons rapporté pour chaque demande avancée, qui ont porté votre voix et permis d'accéder à un accord.

L'UNSa Aérien SAGPC préfère que les fruits des efforts syndicaux soient attribués aux négociateurs qui ont participé activement aux discussions et propositions, ayant abouti à la signature d'un accord qui prend en compte les intérêts COLLECTIFS.



L'UNSa Aérien SAGPC compte sur VOUS...

Nous sommes fiers des avancées obtenues pour TOUS, restons vigilants.

L'UNSa Aérien SAGPC maintient son engagement pour que chaque salarié bénéficie des richesses auxquelles il contribue à créer. Notre mobilisation collective reste notre meilleure atout permettant de déverrouiller les blocages de la direction.

A l'UNSa Aérien SAGPC, vos représentants
font le même métier que vous + 1 :
VOUS DEFENDRE !



Bulletin d'adhésion

(Mandat de Prélèvement SEPA)

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom : _____

Entreprise : _____

Prénom : _____

Matricule : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Lieu : _____

Date d'embauche : ____ / ____ / ____

Service : _____

Classement/Niveau : _____

Fonction : _____

☐ Temps plein ☐ Temps partiel

N° Licence Part-66 : Tech Aéro

Tél. Port :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Tél. Dom :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Courriel perso : _____

Courriel pro : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

IBAN

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Paiement : ☒ Récurrent/Répétitif ☐ Ponctuel

A : _____

Le : ____ / ____ / ____

Signature

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter les champs du mandat.

En signant ce document vous autorisez, (A) A envoyer des instructions à votre banque pour débiter le compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de : **UNSA-Aérien SNMSAC**

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant le date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Tarifs cotisations : Temps plein : 10 €/mois - Temps partiel/Retraité : 5 €/mois

RAPPEL : Déduction fiscale de 66% de la cotisation de vos revenus imposables.

3 MINUTES suffisent pour adhérer !

MODE D'EMPLOI

- 1 Remplissez entièrement le formulaire adhésion
- 2 Joignez un RIB / IBAN + une photo d'identité
(pour l'établissement de votre carte d'adhérent)
- 3 Envoyez-les à l'adresse

UNSA-Aérien SNMSAC

17, rue Paul Vaillant Couturier

BP 32 - 94311 ORLY CEDEX

Tél. : 01 48 53 62 50 - Fax : 01 48 53 62 51

Courriel : bureaunational@snmsac.com